

٤٨٤
١٤١٦
٢٠١٧

١٤٦٥
٢٠١٧/١٤١٦
١٤١٦



نائب رئيس الجامعة
للدراسات العليا والبحوث

٨٧٢ ق ١١-١٢-٢٠١٧

السيد أ.د / عميد كلية التربية الرياضية ببها
تحية طيبة وبعد ...

أتشرف بأن أرفق مع هذا صورة ما ورد للجامعة من المجلس الأعلى للجامعات في
٢٠١٧/١١/١٩م بشأن ما ورد إليه من السيد أ.د/ مساعد أول وزير التعليم العالي للعلاقات الثقافية
والبعثات وشئون الجامعات مرفقاً به خطاب المكتب الثقافي المصري بمونتريال . كندا متضمناً إعلان
جامعة مونتريال الدورية لعدد ٤ منح لدراسة الدكتوراه في إطار الإتفاقية الموقعة بين المجلس الأعلى
للجامعات المصري وجامعة مونتريال (مرفق الإعلان موضح به شروط التقدم) .
مع العلم بأن موعد التقدم للدراسة ابتداءً من شهر سبتمبر من كل عام ويتم الإعلان عنها سنوياً
في ١٥ نوفمبر .

ولمزيد من المعلومات عن هذه المنح ومجالاتها يكون من خلال الرابط التالي :

<http://admission.umontreal.ca/programmes-de-cycles-superieurs-ouverts>

المرجو الإحاطة والتنبيه نحو الاعلان عن هذه المنح بالكلية وترشيح ما ترونه مناسباً وفي الموعد

المحدد بالمرفق .

وتفضلوا بقبول وافر الإحترام ...

٢٠١٧/١١/٢٠

نائب رئيس الجامعة
لشئون الدراسات العليا والبحوث

(هشام أبو العينين)

ياسر

أ.د / وكيل الدراسات

السلامة الثقافية

لائحة اللازم

حسبك

www.bu.edu.eg



الإدارة المركزية للعلاقات الثقافية
إدارة المنظمات الدولية والمؤتمرات

السيد الأستاذ الدكتور / هشام محمد أبو العنين
نائب رئيس جامعة بنسلفيا
لشئون الدراسات العليا والبحوث

تحية طيبة وبعد ...

تهدي الإدارة المركزية للعلاقات الثقافية - إدارة المنظمات الدولية والمؤتمرات اسمي تحياتها لسيادتكم وتود أن تشير إلى ما ورد من السيد أ.د/ مساعد أول وزير التعليم العالي للعلاقات الثقافية والبعثات وشئون الجامعات مرفقا به خطاب المكتب الثقافي المصري بمونتريال - كندا المتضمن إعلان جامعة مونتريال الدوري لعدد 4 منح لدراسة الدكتوراه في إطار الاتفاقية الموقعة بين المجلس الأعلى للجامعات المصرية وجامعة مونتريال (مرفق الإعلان موضح به شروط التقديم).

علما بأن مواعيد التقديم للدراسة بدءا من شهر سبتمبر من كل عام ، ويتم الإعلان عنها سنويا في 15 نوفمبر واستلام الترشيحات في موعد أقصاه 31 ديسمبر ، ويتحمل الجانب المصري مصاريف السفر والإعاشة والتأمين الصحي ومصاريف التأشيرة وتجديد الإقامة والمصاريف الأساسية للدراسة بالمعاملة كطلاب كنديين ، بينما يتحمل الجانب الكندي (جامعة مونتريال) فارق المصاريف الدراسية للطلاب الدوليين ، ويمكن التعرف على مجالات الدراسة من خلال الرابط التالي :-

<http://admission.umontreal.ca/programmes-de-cycles-superieurs-ouverts>

يرجاء التكرم بالاحاطه واتخاذ اللازم نحو ترشيح ما ترونه سيادتكم مناسباً .

مع وافر التقدير والأحترام ...

قائم بعمل أمين المجلس الأعلى للجامعات

٢١/٧ ٢١٧

(أ.د/ يوسف راشد)

عبد

١٨٦٧١
٢٠١٧/١١/٨

٢٠١٧/١١/٨

المجلس الأعلى للجامعات - مبنى جامعة القاهرة - الجيزة - جمهورية مصر العربية
تليفون :- ٣٥٧.٤١٥٨ داخلية (٥٠٦) فاكس :- ٣٥٧.٦٤٩٠

Email:-scu.eun@gamil.com

Entente conclue entre le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) du
gouvernement égyptien et l'Université de Montréal (UdeM)

**Étapes à suivre par le candidat qui postule à une bourse
doctorale dans le cadre de l'entente MES Égypte/UdeM**

Consulter attentivement ce document fourni par la Faculté des études
supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal (UdeM)

Le candidat qui désire postuler un grade de doctorat à l'Université de Montréal
doit déposer une demande d'admission en ligne et fournir les documents requis
au plus tard le 1^{er} février pour une inscription au trimestre d'automne suivant.

Avant de procéder au dépôt de la demande d'admission, le candidat lira avec
intérêt les rubriques suivantes :

- Consulter la liste des programmes ouverts
- Vérifier les programmes contingentés
- Consulter le site des Étudiants internationaux pour connaître les formalités
d'entrée et de séjour au Québec

1. Admission - conditions générales

1.1. Admissibilité à titre d'étudiant régulier :

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme d'études de doctorat
offert à l'UdeM, le candidat doit :

- a) posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais et d'une autre langue,
lorsque celle-ci est indispensable au programme d'études auquel il désire
s'inscrire; dans certains cas, cette connaissance peut être évaluée au moyen
d'un test dont la réussite est une condition d'admissibilité;
- c) satisfaire aux conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes
d'études.

1.2. Tests de connaissance du français et de l'anglais :

Le doyen de la FESP peut imposer un test de connaissance du français au candidat
dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont
pas été faites en français.

Si, eu égard aux exigences du programme d'études, le résultat à ce test est trop
faible, le doyen peut refuser d'admettre le candidat, ou admettre le candidat à la



condition que celui-ci obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve ultérieure de connaissance du français.

Le doyen de la FESP, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, peut également imposer tout autre test jugé nécessaire pour l'admissibilité à un programme d'études. Si, eu égard aux exigences du programme d'études, les résultats à ce test sont faibles, le doyen de la FESP peut refuser d'admettre le candidat.

Au besoin, l'étudiant pourra suivre des cours de français langue étrangère une fois à l'UdeM. Dans le cas d'une demande d'admission dans un programme d'études où la maîtrise du français est une condition d'admission, le candidat devra subir le test de français international dans son pays d'origine.

Le Centre de communication écrite (CCE) coordonne la convocation au test de Français international (TFI) avec la moyenne exigée ou l'équivalent du DALF ou TEF basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

1.3 Conditions d'admissibilité à la bourse d'étude (MCSÉ/UdeM)

Pour être admissible, le candidat doit :

- a. avoir un dossier de première classe;
- b. être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal (Magistr ou Master), et un dossier scolaire qui le classe parmi les meilleurs de son institution. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il a des aptitudes à la recherche reconnues par l'université d'origine et d'accueil (UdeM);
- c. présenter l'esquisse d'un projet de recherche;
- d. accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche. Le choix du directeur de recherche doit dans certains cas être fait avant le début des études.

2. Procédure d'application :

2.1 Demande d'admission en ligne :

Le candidat devra compléter sa demande en ligne sur le lien : <https://admission.umontreal.ca/admission/cycles-superieurs/demande-dadmission/> et payer les frais d'admission par carte de crédit VISA ou MASTERCARD.

2.2 Documents requis à fournir :

Le dossier complet d'une demande d'admission comporte des documents de base et des documents spécifiques à chaque programme d'études

- a) **Fiche d'identification**
- b) **Acte de naissance**

Acte de naissance ou le certificat de baptême ou un document officiel sur lequel apparaissent le nom légal, tous les prénoms, la date de

naissance, le sexe, le lieu de naissance (ville, pays), les noms et prénoms des parents (document original).

N.B. Si vous n'avez pas le document original, veuillez joindre une copie à votre demande d'admission et envoyer (voir adresse ci-dessous), dans les plus brefs délais, le document original.

c) Relevé de notes

Fournir un exemplaire du relevé officiel et final des résultats de toutes vos études universitaires, y compris celles faites dans des programmes non complétés, ainsi que tout document attestant l'obtention du diplôme ou du grade présenté à l'appui de la demande d'admission.

N.B.

- Si vous n'avez pas de documents officiels, veuillez transmettre une photocopie des relevés les plus récents et demander aux établissements concernés d'expédier les documents officiels au service de l'admission et du recrutement de l'UdeM (voir adresse ci-dessous).
- Si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal, vous devez quand-même fournir le relevé de notes.

d) Documents additionnels

Il est essentiel de consulter la liste des documents supplémentaires exigés sur l'onglet « Admission et règlement » de chaque programme d'études.

e) Envoi des documents

Avant de procéder à l'envoi de vos documents, assurez-vous de joindre à ceux-ci la fiche d'identification. Cette fiche est essentielle pour que les services de l'UdeM puissent associer les documents reçus à la demande d'admission préalablement soumise.

Par la poste

Université de Montréal
Admission / Numérisation
C. P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3T5
Canada

En personne (avec votre dossier)

Admission / Numérisation
Pavillon J.-A.-DeSève,
3^e étage
2332, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec) H3T 1J4
Canada

- f) Joindre une copie de votre demande d'admission à l'UdeM à votre dossier de candidature au Concours national égyptien des bourses doctorales.**



3. Avis d'admission et lettre d'attribution de la bourse doctorale MESÉ Égypte- UdeM

À la suite de l'étude de votre dossier à l'UdeM, vous recevrez un avis officiel d'admission ou une lettre de refus. Si votre candidature est retenue pour la bourse doctorale MESÉ-UdeM, vous recevrez également une lettre d'attribution de la bourse.

N.B. L'admission au programme d'études postulé ne signifie pas votre admission à la bourse doctorale MESÉ-UdeM.

Si cet avis est positif, vous êtes responsable de:

- 1- remplir, s'il y a lieu, les conditions d'admissibilité;
- 2- vous adresser aux autorités québécoises pour obtenir un certificat d'acceptation du Québec et à l'Ambassade du Canada, pour un visa d'entrée;
- 3- préparer votre séjour à Montréal. À cet effet, consultez le site du Bureau des étudiants internationaux. www.bei.umontreal.ca

Note

- Il vous est recommandé de consulter le site de la Direction générale de la recherche <http://www.recherche.umontreal.ca/>, pour le choix d'un directeur de recherche. Ce site permet de repérer un professeur dont les recherches s'apparentent à votre projet de recherche.
- Vous pourrez également consulter le site des facultés et des écoles <http://www.umontreal.ca/repertoires/facultes.html> afin de mieux saisir comment se définit la discipline dans laquelle vous avez reçu une offre d'admission.

**Entente de bourses doctorales entre le Ministère de l'Enseignement
supérieur d'Égypte (MESÉ) et l'Université de Montréal (UdeM)**

Bourses doctorales

1. Procédures de sélection des candidatures

(i) Ministère de l'Enseignement supérieur d'Égypte :

- Affichage de l'annonce et diffusion des formulaires de bourse auprès des étudiants dans les universités et hors universités le (ou vers) 15 novembre de chaque année;
- Soumission des candidatures aux universités d'attache qui classent les dossiers par ordre d'excellence et les acheminent au MESÉ.
- Réception des dossiers jusqu'au 31 décembre suivant, classement et vérification des pièces (voir section 2) incluant les lettres de recommandation des professeurs et des unités d'attache du candidat : les dossiers incomplets ou parvenus après délai ne seront pas pris en compte;
- Études des dossiers et sélection des candidats par le MESÉ.
- Le MESÉ tient compte du classement des institutions/universités.
- Le MESÉ s'assure que:
 - i) les postulants dont les candidatures sont présentées à l'Université de Montréal présentent un dossier scolaire qui les classe parmi les meilleurs de leur institution (voir critères de sélection section 4) ;
 - ii) la liste des candidats sélectionnés et leur dossier (formulaire de demande d'admission de chaque institution concernée dûment complété et documents à joindre à la demande) soient transmis au plus tard le 1^{er} février de chaque année à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal (voir les coordonnées à la section 7). Le MESÉ envoie à l'Université de Montréal le double du nombre de bourses allouées soit 8 candidatures.
 - iii) les candidats ont complété une demande d'admission en ligne www.admission.umontreal.ca/admission/cycles-superieurs/demande-admission/ et ont payé les frais d'admission avant le 1^{er} février.

(ii) Université de Montréal

À la réception des dossiers du MESÉ, la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal :

- étudie l'admissibilité des candidats à la bourse doctorale;
- transmet les dossiers aux unités concernées (Facultés, Départements) pour étude. Les étudiants doivent démontrer qu'ils ont des aptitudes à la recherche reconnues par l'UdeM;
- assure le suivi auprès des unités académiques;
- émet l'avis d'admission ou la lettre de refus, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, qui est envoyé par courriel à chacun des candidats. Une copie est envoyée au MESÉ;



- transmet aux étudiants sélectionnés les informations relatives aux obligations associées à la bourse doctorale.

2. Pièces à ajouter au dossier

- La confirmation de la demande d'admission en ligne
- L'acte de naissance;
- Les relevés de notes et diplômes;
- Une esquisse du projet de recherche;
- Trois lettres de recommandation/rapports d'appréciation (émis par des professeurs, directeur des études ou des programmes, responsables de département ou d'unité des institutions fréquentées par les candidats);
- Tous les documents supplémentaires exigés par chaque programme d'études
<http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/International/documentsrequired.pdf>

N.B. Sites à consulter :

- <http://www.etudes.umontreal.ca/>
- <http://www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/index.html>

3. Dates limites

L'annonce du programme de bourses tient compte des dates limites de dépôt des demandes d'admission à l'UdeM afin qu'un délai raisonnable soit accordé aux unités pour procéder à l'étude des dossiers des candidats et afin que la venue des boursiers s'harmonise avec le calendrier universitaire de l'UdeM.

- **Affichage de l'annonce par le MESÉ** : 15 novembre;
- **Réception des dossiers par le MESÉ** : 31 décembre;
- **Envoi des dossiers sélectionnés à l'UdeM par le MESÉ** : 1^{er} février;
- **Envoi des avis aux candidats et au MESÉ par la FESP** : 1^{er} avril.

4. Critères de sélection

- Avoir un dossier de première classe;
- Être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal (Magistr ou Master), et un dossier scolaire qui le classe parmi les meilleurs de son institution. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il a des aptitudes à la recherche reconnues par l'université d'origine et d'accueil (UdeM);

5. Frais

Selon l'accord cadre, les deux parties conviennent de privilégier le principe des frais partagés :

Partie égyptienne :

Le MESÉ prendra en charge les :

- frais de transport et de séjour;



- frais d'assurances (en 2017-2018, environ 972\$ facturés par année pour l'assurance santé obligatoire et 120 \$ par année pour l'assurance dentaire non obligatoire) ;
- tout autre frais afférent à la scolarité et au séjour de l'étudiant;
- droits de scolarité de base.

Université de Montréal :

- L'UdeM assume les droits supplémentaires de scolarité.

6. Nombre de bourses accordées

➤ **Pour l'UdeM :**

Nombre de bourses accordées annuellement : maximum 4

7. Personnes contacts

Ministère de l'Enseignement supérieur d'Égypte :

Dr. Hazem I. Saleh
Directeur et conseiller culturel
Bureau des Affaires Culturelles et l'Éducation
du Consulat Général d'Égypte au Canada
1076-1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec, H3B 4S6, Canada
Courriel : bcac@egypt-edu-can.net
Téléphone : 001 (514) 866-0239
Télécopieur : 001 (514) 866-0932

Université de Montréal :

Madame Kathleen Lennon
Adjointe à la vice-rectrice adjointe
aux études supérieures et à la
doyenne
Faculté des études supérieures et
postdoctorales
Adresse Postale :
C.P. 6128, succursale Centre-ville,
Montréal, Québec, H3C 3J7
Canada
Adresse civique :
2910, Édouard-Montpetit
Bureau 216, App. 11
Montréal, Québec, H3T 1J7
Canada
Téléphone : 00 1 (514) 343-6537
Télécopieur : 00 1 (514) 343-2252
Courriel :
kathleen.lennon@umontreal.ca

Madame Naoual Samik
Coordonnatrice - International et
stages postdoctoraux
Faculté des études supérieures et
postdoctorales
Adresse Postale :
C.P. 6128, succursale Centre-ville,
Montréal, Québec, H3C 3J7
Canada
Adresse civique :
2910, Boul. Édouard-Montpetit
Bureau 209, App.10
Montréal, Québec, H3T 1J7
Canada
Téléphone : 00 1 (514) 343 6111
poste 1547
Télécopie : 00 1 (514) 343 2252
Courriel :
naoual.samik@umontreal.ca